

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-269 du 4 Juillet 1984

portant nomination du Camarade Samson OROU en qualité de Directeur des Affaires Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 27 Juin 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Le Camarade Samson OROU est nommé Directeur des Affaires Consulaires au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Article 2. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

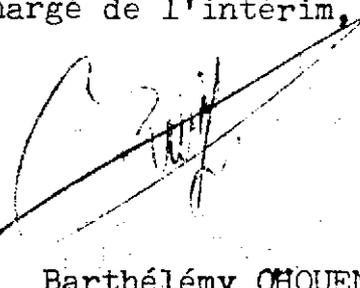
Fait à Cotonou, le 4 Juillet 1984

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

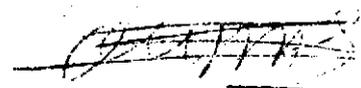
.../...

Pour le Ministre des Finances
absent, le Ministre de l'Indus-
trie, des Mines et de l'Energie
chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

Pour Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Co-
opération absent, le Ministre
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques
chargé de l'intérim,



Paul Agossavi AWANOU

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MF-MAEC 8
AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 SPD 2 DPE-DIC-INSAE 6 IGE ET SES
SECTIONS 4 DCCT-GDE CHANC. - ONEPI 3 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10
BCP 1 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 INTERESSE 1 PREFETS 6 JORPB 1.-